

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
18 novembre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 29

OBJET :

**09. CONTRAT
ENFANCE JEUNESSE.
REVERSEMENT DE LA
SUBVENTION AU
CCAS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/12/2020

Reçu en préfecture le 07/12/2020

Affiché le

ID : 059-215904004-20201124-07122020D09_AK-DE



L'an deux mil-vingt, le vingt-quatre NOVEMBRE à dix heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme BOUVET Margaret – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia
Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : M. BAUDRY José – M. SERE Soarey Idriss **donnant procurations respectives** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. LAPIERRE Julien.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est signataire, avec la Caisse d'Allocations Familiales, du Contrat Enfance Jeunesse dans le but d'élaborer une politique d'action sociale en faveur des enfants âgés de 0 à 16 ans.

Au titre de ces contrats, la Caisse d'Allocations Familiales du Nord attribue à la commune de Merville plusieurs subventions d'un montant total de 182 837,06 €, pour les actions réalisées en 2019 sur le territoire communal, dont la répartition est la suivante :

- Petite enfance : 59 317,74 €
- Périscolaire : 19 019,19 €
- Centre Social : 104 500,13 €

L'assemblée, à l'unanimité, autorise le reversement d'une partie des subventions au Centre Communal d'Action Sociale, qui lui revient pour ses actions développées par le centre social en 2019 et inscrites à ce contrat, soit au total 104 500,13 €.

Ce reversement sera viré au compte du CCAS.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORMÉ

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.